

MONTREAL PLUS



Des voleurs de poutres de gradins

Page 2

Procès Stante: «Lizotte n'était pas maîtrisé»

Page 3 >

La Presse

CAHIER E | LA PRESSE | MONTRÉAL | JEUDI 16 MAI 2002

PETITES ANNONCES > DÉCÈS

Où sont passés les surplus?

L'arrondissement Ville-Marie se demande comment dépenser une «trop maigre» marge de manoeuvre

MARIE-CLAUDE GIRARD

L'arrondissement Ville-Marie s'attendait à recevoir plus de 9 millions des surplus générés par l'ancienne Ville de Montréal l'année dernière. Elle n'en touchera finalement que 2,1 millions. Un tout petit magot que le conseil d'arrondissement du centre-ville tentera de répartir cet après-midi au cours d'une assemblée spéciale.

Les élus d'opposition de Ville-Marie s'estiment étranglés par leur trop petite marge de manoeuvre budgétaire qui ne leur laisserait pas la possibilité d'intervenir localement. Ils affirment ne pouvoir agir que sur à peine 10 % des 26 millions de programme triennal d'investissement qui leur sont al-

loués par la ville centrale.

La majorité de ce budget est déjà réservée à des projets en cours ou à des ententes avec le gouvernement du Québec, comme celles touchant le Vieux-Montréal ou le Quartier international, indique Daniel Saint-Louis, attaché de presse du président d'arrondissement Martin Lemay et du conseiller Robert Laramée. « Il est malsain de prétendre que c'est la capacité de bien gérer qui est en cause. On ne peut bien gérer que ce sur quoi on a un pouvoir ! » dit-il.

Au contraire, le responsable des finances au comité exécutif, Frank Zampino, juge que les montants alloués à l'arrondissement sont amplement suffisants. « Le conseil d'arrondissement de Ville-Marie doit assumer ses responsabilités et se servir de sa créativité pour faire en sorte que des services de qualité soient livrés. C'est trop facile pour un arrondissement de dire qu'il n'a pas d'argent, de personnel, etc. »

Il y a quelques semaines, les

élus locaux ont appris qu'ils devaient inscrire dans leur programme d'investissement des projets d'infrastructures et d'égouts du métro Saint-Laurent et du Faubourg Québec totalisant 1,5 million. Ils ne voient pas comment ils pourront y arriver tout en répondant à certaines nouvelles demandes pressantes du quartier, comme la décontamination d'un parc pour enfants.

« Ils sont en train d'étouffer le centre-ville, affirme le chef de l'opposition, Pierre Bourque, 2,1 millions de surplus, c'est ridicule. Le centre-ville génère 40 % des revenus de la Ville. » La responsabilité du Quartier international et du projet Faubourg Québec sont des responsabilités métropolitaines que la ville centrale devrait assumer, estime M. Bourque. L'arrondissement devrait se concentrer sur des projets locaux. « Ils leur envoient des factures comme si le centre-ville était un arrondissement comme un autre ! »

L'arrondissement Ville-Marie croyait qu'il pourrait dépenser à sa guise les surplus que son territoire avait généré l'année dernière. L'administration Tremblay a préféré répartir elle-même l'essentiel des surplus de l'ancienne Ville de Montréal. Elle a injecté 30 millions dans un fonds visant à réduire le déficit actuariel des caisses de retraites de la Ville. Comme le prévoyait le comité de transition, les arrondissements de l'ancienne Ville prêteront 24,6 millions à la ville centrale pour qu'elle boucle son budget. Le reste, 17,5 millions, a été divisé entre les neuf arrondissements, à raison d'environ de 2 millions chacun.

Pierre Bourque crie au scandale. À tout le moins, le chef de l'opposition et les arrondissements concernés auraient dû être consultés, estime-t-il. Pourquoi l'administration centrale a-t-elle décidé d'intervenir seule ?

Parce que la gravité de la dette actuarielle de l'ancienne Ville le justifiait, affirme M. Zampino. « La

contribution dans le budget actuel est de 51 millions. Cette contribution passe à 84 millions en 2004. Et ce sont les seuls contribuables de ces mêmes neuf arrondissements qui devront les absorber. Si on ne créait pas cette réserve de 30 millions, on se retrouverait en 2004 à augmenter la taxe foncière de 30 millions dans ces arrondissements. » La taxation est une responsabilité de la ville centrale, ajoute-t-il.

L'arrondissement Saint-Léonard accepterait-il que la ville centrale vienne se mêler de ses surplus de l'année dernière ? « Absolument, répond M. Zampino. Ce n'est pas une pratique qui est unique à l'ex-ville de Montréal. Anjou n'a pas encore déposé ses états financiers. Mais Anjou a une dette de 16 millions pour la corporation Anjou 80. La ville centrale va réserver une somme pour commencer à payer cette dette. Le conseil de ville a le pouvoir d'affecter les surplus là où on a des problèmes particuliers d'endettement. »

Un nouveau vérificateur à la Ville de Montréal

ÉRIC TROTTIER

LA VILLE DE Montréal vient d'embaucher un nouveau vérificateur général. Il s'agit de Michel Doyon, qui était jusqu'à tout récemment vice-président à la vérification de Bell Canada.

Au cours des sept prochaines années, M. Doyon recevra un salaire annuel de 125 000 \$ pour dénoncer les mauvais calculs, les erreurs et le gaspillage de l'administration municipale.

Il a auparavant mené une carrière presque exclusivement au sein du groupe BCE. Le curriculum vitae rendu public par la Ville affirme qu'il a contribué à la restructuration « des groupes corporatifs stratégiques » à BCE, qu'il a dirigé plusieurs projets importants dont la mise en place de la « vérification interne et la sûreté », la finance et la gestion de la trésorerie, l'implantation de systèmes informatiques ainsi que la comptabilité générale. Il a négocié la première marge de crédit de Bell Mobilité, au montant de 100 millions de dollars. Il a aussi intégré des systèmes comptables d'entreprises fusionnées.

Sa nomination semble faire l'unanimité, puisque le chef de l'opposition, Pierre Bourque, ainsi que l'ancien vérificateur général de Montréal, Guy Lefebvre, se sont montrés d'accord avec l'embauche de M. Doyon.

Ce dernier entrera en fonction le 3 juin prochain, mais devrait s'atteler dès maintenant à une lourde tâche : augmenter les ressources au bureau du vérificateur. Le successeur de M. Lefebvre se retrouve en effet avec seulement cinq employés de plus qu'avant (sur une cinquantaine), alors qu'il devra analyser les finances et les dépenses d'une ville deux fois plus peuplée, ainsi que la bonne gestion des 27 arrondissements de la nouvelle ville.

Du nouveau chez Molson

La Ville de Montréal a également annoncé hier que la Brasserie Molson allait investir 20 millions pour construire un nouveau centre de distribution dans la Cité de la logistique, près des rues Dickson et Notre-Dame, une « bonne nouvelle » présentée par le responsable du développement économique dans l'administration Tremblay, Georges Bossé, mais qui avait déjà été annoncée à l'automne par le prédécesseur de Gérard Tremblay, Pierre Bourque.

Quoi qu'il en soit, Molson prévoit



Photo PIERRE McCANN, La Presse ©

Frank Zampino, président du comité exécutif de Montréal, et Alan DeSousa, responsable de l'environnement au sein du comité exécutif, ont annoncé hier que l'administration Tremblay a confié un contrat de 600 000\$ au consortium SNC-Lavalin/Dessau-Soprin pour réaliser une étude des infrastructures du réseau d'eau et d'égout des 27 arrondissements de la nouvelle ville.

commencer la construction de son nouveau centre de 250 000 pieds carrés sous peu afin d'occuper les lieux dès le début de l'année prochaine. Plus de 400 employés travailleront au centre de distribution qui remplacera celui de la rue Notre-Dame.

600 000 \$ au privé pour l'eau

L'administration Tremblay a confié un contrat de 600 000 \$ au consortium SNC-Lavalin/Dessau-Soprin pour réaliser une étude des infrastructures du réseau d'eau et d'égout des 27 arrondissements de la nouvelle ville. L'étude devra aussi comporter une analyse de l'état des sept usines d'eau potable et l'usine d'épuration des eaux usées. Le but est de déterminer quels sont les travaux à réaliser pour remettre les réseaux d'eau — que l'on croit en piteux état — aux normes et quelless

les sommes — astronomiques ! — qu'il faudra investir.

Nouvelles presses à La Presse

Une bonne nouvelle n'attendait pas l'autre hier à l'hôtel de ville. De fort belle humeur, le président du comité exécutif, Frank Zampino, a annoncé que la Ville venait d'approuver la vente d'un terrain de 654 000 pieds carrés au Groupe Transcontinental qui imprimera *La Presse* à compter de l'an prochain. Le terrain des nouvelles presses du quotidien de la rue Saint-Jacques est situé dans le parc industriel de Pointe-aux-Trembles. La Ville en était devenue propriétaire en 1992 à la suite d'une expropriation. Transcontinental devra verser 1,6 million pour l'acquérir, soit près de 200 000 \$ de plus que l'évaluation municipale. Le nouveau centre d'impression rapportera près de 300 000 \$ par année en taxes à la Ville, prévoit-on au service des Finances.

Metro, un journal sans reporters

HUGO DUMAS

AUSSI ÉTRANGE que cela puisse paraître, il n'y a plus de reporters qui écrivent dans les pages du journal gratuit *Méto*.

Mardi soir, les trois seuls reporters du quotidien appartenant à Transcontinental, Isabelle Bérubé, Serge Tessier et Dominique Maufette-Fillion, ont appris avec étonnement que leurs postes étaient abolis. L'éditeur du *Méto*, Jean Mongeau, justifie cette décision par une « volonté de garder les coûts d'opération au plus bas ». Les scribes mis à la porte ne seront donc pas remplacés.

« C'était le choc dans la salle de rédaction, indique un employé de *Méto*. Il y a des employés qui pleuraient. C'est évident que cette décision a été prise parce que les employés voulaient se syndiquer. »

Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) a déposé, le 29 avril, une demande d'accréditation pour la quinzaine d'employés de la salle de rédaction du quotidien *Méto*. Deux jours plus tard, Jean Mongeau les a réunis dans la salle de conférence du journal. « Il nous a dit que la syndicalisation n'était pas un processus irréversible, qu'il nous encourageait fortement à renoncer et qu'il y avait tout un monde entre nos rêves et la réalité », confie un employé du quotidien distribué dans le métro de Montréal.

Jean Mongeau nie que la tentative de syndicalisation soit à l'origine du congédiement des reporters. « C'est une décision purement économique », dit-il, en ajoutant qu'il n'avait pas mis plus de pression sur les reporters depuis la demande d'accréditation syndicale.

Le *Méto* remplira ses pages avec les nouvelles disponibles sur le fil de la Presse Canadienne, une agence présente d'un bout à l'autre du pays. La salle de rédaction du quotidien se compose aujourd'hui de cinq pupitreurs-rédacteurs, de deux chefs de pupitre, d'un rédacteur en chef, d'une traductrice-correctrice et de... zéro reporter.

« Ça va être drôlement difficile de travailler sans journalistes. On ne sait pas trop comment on va faire », note un employé.

L'audition de la demande d'accréditation des employés du *Méto* devait se faire le 13 juin. Dans un communiqué, le SCFP a qualifié la décision de Transcontinental « d'illégale », de « sauvage » et il entend faire sentir à l'employeur « qu'il ne tolère pas des gestes aussi méprisants et brutaux ».

Publié du lundi au vendredi, *Méto* a fêté en mars son premier anniversaire. Son tirage quotidien est de 105 000 exemplaires. Le Groupe Transcontinental en est l'actionnaire majoritaire en compagnie de Metro International, une société suédoise. Le groupe Gesca possède aussi une participation minoritaire.

Le Costa Rica en toutes saisons, samedi dans **La Presse**

VACANCES VOYAGE



PRÊT-À-PARTIR: Mettez-en c'est de l'onguent!



AFFAIRE ERNEST PITT

Un trafiquant d’Afrique du Sud comparaît aujourd’hui en Cour du Québec

ANDRÉ CÉDILOT

APRÈS LE principal fournisseur extradé des Émirats arabes unis, c’est un trafiquant d’Afrique du Sud que la GRC a ramené à Montréal, hier, relativement au démantèlement d’un réseau de contrebande de haschisch lié à Ernest Pitt.

Incarcéré à Johannesburg depuis un an, Abdul Quadir Yousuf doit comparaître aujourd’hui en Cour du Québec pour répondre de sa participation à des envois en sol canadien de milliers de kilos de cannabis, en 2000.

Connu des trafiquants montréalais sous le nom d’Abdul, le prévenu était chargé en Afrique de l’entreposage et de l’emballage

de la drogue. Celle-ci était ensuite placée dans un conteneur, puis envoyée à Montréal par bateau, selon des itinéraires variés.

Agissant comme intermédiaire entre les trafiquants étrangers et les distributeurs montréalais, Pitt s’arrangeait pour que le manutentionnaire africain ait en main les documents servant à légitimer le chargement afin qu’il parvienne sans encombre jusqu’au Canada. Une fois dans la métropole, le précieux chargement était substitué ou sorti subrepticement du port de Montréal. Le haschisch était ensuite remis aux acheteurs qui, eux, l’écoulaient parfois auprès de sept ou huit distributeurs ayant des caches au Québec ou ailleurs.

D’après les documents judiciai-

res déposés dans un dossier connexe, Abdul était un homme de confiance d’Abdul Majid Sulaymankhil, 48 ans, considéré comme l’un des plus gros exportateurs de haschisch de la planète. Il travaillait aussi avec d’autres contrebandiers internationaux. Extradé de Dubaï à la fin mars, Sulaymankhil a depuis plaidé coupable et écôpé 11 ans de pénitencier. Quant à Pitt, 54 ans, il en a pris pour neuf ans.

Pitt et son fournisseur afghan ont reconnu devant le tribunal avoir fait entrer 4000 kg de haschisch à Montréal en septembre 2000, en provenance de l’Afrique du Sud. De 5000 à 10 000 autres kg étaient gardés dans un entrepôt au Bangladesh et autant dans d’autres pays africains, dont le Mozambique et le Kenya.



Photo ARMAND TROTTIER, La Presse ©

Les gradins de quatre parcs de l’arrondissement Sud-Ouest, comme celui-ci au parc Campbell Centre, menacent de s’effondrer depuis que des voleurs les ont dépouillés de lourdes pièces maîtresses en aluminium.

Danger : des voleurs subtilisent des poutres de gradins dans le Sud-Ouest

MARIE-CLAUDE GIRARD

DEPUIS L’AUTOMNE dernier, des voleurs ont prélevé 120 pièces d’aluminium qui soutenaient les gradins de quatre parcs de l’arrondissement Sud-Ouest, les rendant extrêmement dangereux pour les 200 à 300 spectateurs qui s’y entassent à la belle saison.

Le vol n’a pas été commis par des amateurs puisque les lourdes entretoises ont été déboulonnées et ont disparu des parcs Gadbois, Campbell Centre, Vinet et d’Argenson. L’arrondissement Sud-Ouest a déposé une plainte au Service de police de Montréal après avoir découvert lundi l’état des gradins. On soupçonne un réseau de revendeurs-recycleurs d’aluminium d’être à l’origine du vol.

Le service des travaux publics de l’arrondissement Sud-Ouest a entouré les quatre gradins de ruban jaune prévenant du danger. On craint toutefois que les gens ne respectent pas la consigne. La structure portante des gradins est sérieusement endommagée et ceux-ci pourraient s’effondrer même sous un poids très léger, prévient la chargée de communication de l’arrondissement, Claudette Lalonde. Elle demande aux citoyens du quartier de se montrer très vigi-

lants et de signaler toute intervention suspecte à la police.

De nouvelles pièces d’aluminium ont été commandées cette semaine. Les travaux devraient commencer samedi, si la météo le permet, et se poursuivre pendant deux ou trois semaines. Le temps presse, car les activités sportives devraient au cours des prochains jours dans les parcs municipaux. En raison de l’urgence, l’arrondissement devra déboursier entre 50 000\$ et 100 000\$ pour remplacer les morceaux volés et payer les heures supplémentaires des employés.

Inspection

L’état précaire des gradins a été découvert lors de l’inspection de routine précédant la réouverture des parcs. Les parcs vandalisés sont situés à l’angle des rues Côte-Saint-Paul et Saint-Ambroise (parc Gadbois), des Seigneurs et Quesnel (Campbell Centre), Lionel-Groulx et Vinet (parc Vinet) et d’Argenson et Centre (parc d’Argenson).

Le Sud-Ouest connaît d’importants problèmes de vandalisme et de graffiti. L’année dernière, des sièges avaient été volés dans les parcs, rapporte Mme Lalonde. Pour éviter que la situation ne se répète, les sièges ont été boulonnés et les boulons soudés.

Deux ados *persona non grata* à la polyvalente de Saint-Jérôme Ils avaient menacé de faire sauter l’école

HUGO DUMAS

LA DIRECTION de la polyvalente de Saint-Jérôme ne badine pas avec les mauvais plaisants : les deux adolescents de troisième secondaire qui ont menacé de faire exploser leur école ne la réintégreront pas cette année et leur sort n’est pas fixé pour la rentrée de septembre.

« Nous allons les déplacer dans une autre école pour qu’ils puissent terminer leur année scolaire. Pour l’année prochaine, on verra s’ils pourront retourner à la polyvalente de Saint-Jérôme », explique le secrétaire général de la commission scolaire de la Rivière-du-Nord, Normand Papineau.

Jeudi dernier, trois courriels « hargneux » ont été expédiés à la direction de la polyvalente en moins de 20 minutes, indique le lieutenant Daniel Desjardins, responsable des enquêtes criminelles à la police de Saint-Jérôme. Les messages contenaient des phrases comme « Mes tabarnak, vous allez sauter » et mentionnaient qu’une bombe allait exploser à l’école le mardi 14 mai, ajoute le policier.

L’enquête a rapidement démontré que les courriels ont été envoyés à partir d’une salle d’ordinateurs de la polyvalente. Lundi soir, soit la veille du jour où les jeunes avaient prévu exécuter leur mauvais coup, un premier adolescent de 15 ans a été arrêté chez lui, à Saint-Jérôme. Comme le deuxième suspect n’avait toujours pas été coincé, les cours ont été annulés mardi pour les 3000 élèves de la polyvalente de Saint-Jérôme. « On ne prend pas les menaces à la lé-

gère », précise Normand Papineau. La journée perdue ne sera pas reprise.

Le deuxième suspect, également un adolescent de 15 ans, a été intercepté mardi après-midi. Les deux ados, sans histoire, selon la police, étaient des amis et n’avaient aucunement l’intention de faire exploser la polyvalente. Ils ont plutôt agi sans réfléchir. « C’était des niaiseries de jeunes », note le lieutenant Desjardins. Les deux ados devront maintenant répondre à des accusations de méfait devant la chambre de la jeunesse.

« Ça envoie un message clair. Il y a des choses qui ne se font pas », souligne Normand Papineau.

Louis Morissette, psychiatre responsable de l’unité des adolescents de l’institut Philippe-Pinel, remarque que le phénomène des jeunes qui planifient des mauvais coups contre leur école ne date pas d’hier. « L’école représente l’autorité et elle peut devenir une source de frustration pour eux », dit-il.

Selon le Dr Morissette, l’exclusion est une solution facile pour régler le cas des élèves qui ont causé des problèmes, comme les deux ados de Saint-Jérôme. « Je suis entièrement d’accord qu’on ne prenne pas les menaces à la légère, dit-il. Mais l’expulsion ne règle rien. Il est préférable de mieux encadrer les adolescents, de les mettre dans des classes spéciales, de leur faire faire des travaux spéciaux et de leur montrer qu’ils ont mal agi. Il ne faut pas en faire des héros, mais il ne faut pas les exclure complètement non plus. »



Votre sang fera plus d’un tour!

Avec les passeports-saison, profitez du Vampire du 18 mai au 27 octobre.

Passeport individuel L'aventure!
(12 ans et plus)
SEULEMENT

55,25 \$

Ce bon de réduction sera honoré les 18, 19, 20, 25, 26, 30 et 31 mai, ainsi que du 1^{er} au 9 juin 2002, à la billetterie de La Ronde. Limite d'un bon par personne. Non monnayable. Ne peut être jumelé à aucune autre offre promotionnelle. Taxes en sus. Quantité limitée.

618

Si vous êtes mordus de La Ronde et de ses plaisirs, profitez de cette offre avant le 9 juin sur présentation de ces bons de réduction. De plus, courez la chance de gagner un ordinateur, gracieuseté de CKMF, en remplissant le formulaire d'inscription sur laronde.com.

Cet été, vous pourrez faire durer Le Vampire... le premier manège à sièges suspendus au Québec.

Du jamais vu.

Passeport familial Destination plaisir!
(2 adultes de 18 ans et plus et 2 enfants de 11 ans et moins)
SEULEMENT

129,55 \$

Ce bon de réduction sera honoré les 18, 19, 20, 25, 26, 30 et 31 mai, ainsi que du 1^{er} au 9 juin 2002, à la billetterie de La Ronde. Limite d'un bon par personne. Non monnayable. Ne peut être jumelé à aucune autre offre promotionnelle. Taxes en sus. Quantité limitée.

652

Accrochez-vous, ça démarre!





présente

Le Tour de l'Île

dimanche 2 juin 2002

en collaboration avec **RONA**



Pour ses 18 ans, le Tour de l'Île vous joue des tours!

Parcours de 50 km • Animation conçue par l'équipe **Juste pour rire** • Activités inédites • Entrée triomphale dans le Stade olympique • Et bien plus encore!

Information et inscription en ligne

Info Tour de l'Île
514 521-TOUR
www.velo.qc.ca

Québec Ville de Montréal



| PROCÈS DES HELLS |

La Sûreté du Québec gardait à l'oeil son informateur vedette

ANDRÉ CÉDILOT

DEUX MOIS AVANT le suicide de l'indicateur Dany Kane, la Sûreté du Québec a enregistré sur vidéo-cassette l'intégral de sa déclaration sur son périlleux travail d'infiltration des Hells Angels Nomads et des Rockers de Montréal.

Poursuivant son témoignage au procès des 17 motards accusés de gangstérisme, l'agent Gaétan Legault a indiqué, hier, que cette mesure avait été prise en vue de servir comme preuve durant le processus judiciaire.

« À cause d'un événement survenu avant, on a pris nos précautions. On savait qu'on pouvait s'en servir devant le tribunal », a-t-il dit, précisant que la vidéo avait été tournée les 18 et 19 mai 2000. Pris dans un feu roulant de questions, il n'a toutefois pu expliquer ce qui s'était passé avec Kane pour qu'on prenne une décision aussi subite que tardive.

À ce moment, il y avait huit mois que Kane, 31 ans, membre des Rockers, agissait comme agent-source pour l'escouade régionale mixte de Montréal (ex-Carcajou). Durant cette opération d'infiltration, Kane portait souvent des micros sur lui, cependant que plusieurs de ses conversations téléphoniques étaient sous écoute par la police.

Kane était en contact continuuel avec ses contrôleurs. « Il lui arrivait de m'appeler sept, huit ou 10 fois par jour », a relaté l'agent Legault. Avec son collègue Benoît Roberge, de la police de Montréal, le policier de la SQ suivait à la trace les faits et gestes de Kane en rapport avec l'enquête. Ce dernier gardait des notes de toutes ses missions. Au besoin, il faisait une déclaration écrite.

À l'avocat intrigué de ce que les rencontres et les conversations téléphoniques de Kane avec les policiers n'étaient pas enregistrées, l'agent Legault a répondu :

« C'était convenu comme cela pour ne pas dévoiler nos stratégies, ni nos techniques d'enquête. »

Dans son contre-interrogatoire, l'avocat principal de la défense a continué devant le jury à laisser planer des doutes sur le suicide de Kane, le 6 août 2000. Selon la police, Kane s'est enlevé la vie dans le garage de sa maison. Il est mort asphyxié à l'oxyde de carbone.

Me Jacques Bouchard a exigé cette fois de voir le détail des mesures de sécurité que la SQ avait promises à Kane et à sa famille, à l'issue de la dangereuse opération d'espionnage visant à contrer les membres des Nomads et des Rockers.

La veille, il a demandé ce qu'il est advenu du rapport d'autopsie. Il s'est également montré surpris que l'agent Legault, qui côtoyait le délateur quotidiennement depuis un bon moment déjà, n'ait pas été questionné par le coroner. Il semble, d'autre part, que les proches de Kane n'aient pu voir le corps au salon funéraire, le cercueil étant fermé. Le motard espion a par la suite été incinéré.

L'agent Legault doit revenir à la barre aujourd'hui. Il devrait normalement déposer devant le tribunal les reçus de toutes les sommes liquides qu'il a versées à Kane pour son loyer, sa motocyclette, ses habits et diverses autres dépenses, dont 1000 \$ pour payer le cadeau de noces du Hells Angels Nomads René Charlebois, le 5 août 2000.

Dans l'intervalle, la Couronne s'est engagée à vérifier, auprès du ministère de la Justice, la nature des promesses faites à Kane pour le protéger. Il n'y a rien à ce propos dans le contrat de 30 pages déposé devant le tribunal, sinon qu'il devait recevoir 1 750 000 \$ pour ses services. « Les trois pages (à ce sujet) sont blanches », s'est plaint Me Bouchard, laissant entendre que l'agent source de la police est peut-être encore vivant.

EN BREF

Le kirpan à l'école, prise trois

C'EST AUJOURD'HUI que la Cour supérieure entendra les plaidoyers de la famille du jeune élève sikh Gurbaj Singh Multani et de la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, qui s'opposent sur le port du kirpan en milieu scolaire. Le juge Claude Tellier avait déclenché une vaste controverse à la mi-avril en permettant au garçon de 12 ans de retourner en classe avec son poignard symbolique en attendant le dénouement de cette cause.

Consultation publique sur les parcomètres

FATIGUÉS DE remplir les parcomètres aux deux heures? Irrités d'écoper d'une contravention pour avoir oublié la voiture du « mauvais côté de la rue » après 9h le matin? La Commission des transports, des services aux citoyens et des relations avec les communautés culturelles invite les citoyens à se faire entendre lors de sa prochaine consultation publique qui portera sur le thème des parcomètres et des problèmes liés au stationnement. L'assemblée aura lieu le 11 juin à 19h à la salle du conseil, à l'hôtel de ville de Montréal. La discussion portera notamment sur la révision des heures et jours d'utilisation des parcomètres, du contrat liant Montréal à la société Stationnement de Montréal et de l'usage des parcomètres dans les parcs, dont le mont Royal, précise le président de la commission, Jeremy Searle.

Mont Royal : bienvenue au public

LE PUBLIC EST invité à assister aux audiences sur l'avenir du mont Royal qui se tiendront du 21 au 24 mai au Marché Bonsecours, dans la salle Forum de la Cité, au 350, rue Saint-Paul Est. Les séances se tiendront de 14h à 17h et de 19h à 22h.

Le ministère de la Culture et des Communications a confié à la Commission des biens culturels du Québec le mandat d'émettre un avis sur les mesures de sauvegarde pour préserver le mont Royal, et plus particulièrement sur les valeurs à sauvegarder, le périmètre à couvrir et les modes de gestion du territoire.

| AFFAIRE LIZOTTE |

L'agent Fouquet à la défense de son partenaire

La victime n'était pas maîtrisée quand l'agent Stante l'a frappée, dit-il

CHRISTIANE DESJARDINS

L'AGENT SYLVAIN Fouquet admet que son partenaire Giovanni Stante a donné deux coups de poing sur le côté du visage de Jean-Pierre Lizotte, la nuit du 5 septembre 1999, mais il affirme que l'homme n'était pas maîtrisé à ce moment-là.

La version de Fouquet contredit d'éclatante façon celle d'une femme qui a témoigné la semaine dernière au procès de Stante, accusé de l'homicide involontaire de Lizotte. Alyne Russo, qui était attablée à la terrasse du Shed Café au moment de l'incident, a affirmé que Lizotte était maîtrisé par le portier de l'endroit, Steve Deschâtelets, et ne réagissait pas quand le policier Stante lui a asséné plusieurs coups sur le côté du visage.

Fouquet, qui a témoigné toute la journée d'hier, a raconté ainsi sa version de l'incident. La nuit du 5 septembre, lui et Stante se trouvaient dans une voiture de police sur le boulevard Saint-Laurent, quand un piéton est venu les avertir qu'il y avait une bagarre devant le Shed Café. Arrivés sur place, ils ont vu deux hommes par terre, agrippés ensemble, et leur ont dit de se séparer. Fouquet s'est occupé de Lizotte.

Fouquet affirme que Lizotte semblait drogué, qu'il avait du sang au nez et à la bouche. Stante a demandé à Lizotte s'il voulait une ambulance, mais il n'a pas répondu. Stante est retourné vers la voiture pour fermer les gyrophares, puis est revenu. Lizotte a commencé à reculer vers la terrasse, Fouquet a entendu du verre tomber et se briser par terre. Stante a tendu la main à Lizotte, en lui offrant encore une fois une ambulance. Lizotte a donné un premier coup de pied aux jambes de Stante, qui n'a pas réagi et n'a rien dit, soutient Fouquet. Ce dernier, qui se trouvait derrière Stante, a tenté de passer à côté de lui pour l'aider, mais n'y arrivait pas parce qu'il y avait des tables et des gens.

Lizotte a ensuite tenté d'agripper le visage de Stante, qui a alors empoigné le t-shirt de Lizotte. Celui-ci a donné un second coup de pied au policier. C'est à ce moment que Stante a asséné un premier coup de poing sur le côté du visage de Lizotte. Tous jours selon Fouquet, Lizotte n'a pas eu de réaction, mais il a donné un troisième coup de pied dans les jambes de Stante, qui a répondu par un deuxième coup de poing au visage.

Et c'est là, selon Fouquet, qu'un individu (Deschâtelets) est arrivé derrière Lizotte et lui a fait une prise en passant ses bras sous ceux de Lizotte, puis en croisant ses mains derrière sa nuque. Selon lui, Stante n'a pas donné d'autre coup de poing à partir de ce moment.

Dans la voiture

Les deux policiers et Deschâtelets, qui maîtrisait toujours Lizotte, l'ont alors amené vers la rue et l'ont couché par terre. Lizotte a été menotté les mains dans le dos. Fouquet dit avoir plusieurs fois tenté de rassu-



Photo ROBERT MAILLOUX, La Presse ©

L'agent Sylvain Fouquet était le partenaire de patrouille de Giovanni Stante, lors de l'arrestation de Jean-Pierre Lizotte.

rer l'homme, en lui disant que « ça allait *ben* aller, qu'ils allaient à l'hôpital ». Comme Lizotte ne pouvait pas marcher, les policiers l'ont soulevé et amené dans la voiture, où ils l'ont couché sur la banquette arrière. Selon Fouquet, Lizotte était conscient, mais semblait sur une autre planète et marmonnait des mots incompréhensibles.

Il y avait beaucoup de gens dans la rue, l'agressivité montait, et les deux policiers sont rapidement partis vers l'Hôtel-Dieu. Ils ne connaissaient pas encore l'identité de Lizotte. En cours de route, Fouquet a fouillé le manteau de Lizotte, et n'a trouvé qu'une seringue. Il dit l'avoir laissée dans le manteau « parce que ça n'avait rien à voir » avec l'incident. Stante lui a expliqué que selon ce qu'il avait appris, Lizotte avait exhibé ses parties génitales devant le Shed Café, ce qui avait provoqué la bagarre avec le portier.

Rendus à l'hôpital, un employé leur a amené une chaise roulante, où ils ont installé Lizotte. Ce n'est qu'ensuite qu'ils ont appris son identité. Par la suite, ils sont retournés au poste, où Stante a complété le rapport d'événement, et ils ont fini leur quart de travail vers 4h30.

Le témoignage de Fouquet se poursuit aujourd'hui. Rappelons que Lizotte est resté paralysé après son arrestation. Il est mort d'une pneumonie un mois et demi plus tard, à l'hôpital.

NOUVEAU

3 ADRESSES

CHOMEDEY LAVAL

3615, Autoroute Laval Ouest (450) 973-7733 #230

LONGUEUIL

500, place Trans-Canada (450) 674-9187

PIERREFONDS

14920, boul. Pierrefonds (514) 696-2582

Pour un style de vie différent !

CLUB PISCINE SUPER FITNESS vous offre

- Plus de 60 appareils
- Équipement de première qualité
- Expertise et professionnalisme
- Représentants spécialisés
- Service de livraison et d'installation

POUR UN TEMPS LIMITÉ, NE PAYEZ RIEN AVANT 2003 !*

Grande vente du Printemps

Jusqu'à 300\$ de rabais*

sur une grande sélection d'appareils

Vélo stationnaire

Machine elliptique

Tapis roulant

MEILLEUR BAS PRIX GARANTI

CENTRE D'ENTRAÎNEMENT À LA MAISON

Vélo stationnaire • Tapis roulant • Machine elliptique

Vélo vertical MIRAGE de Louis Garneau

3 appareils pour aussi peu que 29⁹⁹\$* /mois

Machine elliptique PFEL3901 de ICON

Tapis roulant WCTL9006 de ICON

* Quantité limitée, sur produits en inventaire seulement. ** Certaines conditions s'appliquent. Voir détails en magasin. Photos à titre d'illustration seulement. Taux d'intérêts sujets à changement sans préavis.

LA GRILLE BLANCHE

La Presse

5 gagnants mériteront un sac à dos La Presse

À SURVEILLER DIMANCHE

+



LES PETITES ANNONCES

DÈS 8 HEURES!

COMMENT NOUS JOINDRE

Heures d'ouverture: lundi au vendredi, de 8 h à 17 h 30

Par téléphone:

(514) 987-8363

Sans frais:

1-866 987-8363

Par télécopieur:

(514) 848-6287

Au comptoir:

Lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 17 h 30



Adresse postale:

Les petites annonces
7, rue Saint-Jacques
Montréal, Québec H2Y 1K9

petitesannonces@lapresse.ca

Heures de tombée:

Les petites annonces régulières
Mardi au samedi: 17 h la veille de la parution
Dimanche et lundi: 17 h le vendredi précédent

Annances encadrées
48 h avant la parution

Communiquez les renseignements suivants lors de votre réservation par télécopieur, courriel ou par la poste:

- Nom complet, adresse et numéro de téléphone pour la facturation
- Rubrique, texte et dates de parution
- Personne à joindre pour vérification
- Numéro de téléphone pour vous joindre en semaine entre 8 h et 17 h 30, si différent de celui de la facturation

Avis

Nos annonceurs sont priés de vérifier la teneur de leurs annonces lors de leur première parution. Advenant qu'une annonce soit reproduite incorrectement, l'annonceur doit en aviser aussitôt *La Presse* qui convient de publier dans la prochaine édition du journal, une version corrigée de celle-ci. Toute erreur ou plainte visant la teneur d'une annonce doit être signalée le jour de sa parution avant 17 h, pour fins de correction lors de la prochaine édition du journal. De même, en cas d'annulation d'une annonce, l'avis à cette fin doit être donné avant 17 h, du lundi au vendredi, le jour qui précède sa parution. Les annonces sont sujettes à l'approbation de leur contenu de même qu'à l'approbation du crédit de l'annonceur.

La Presse se réserve le droit de publier, d'annuler ou de classer correctement toute annonce sous la rubrique appropriée.

Offres d'emploi: Tous les postes sont ouverts également aux femmes et aux hommes.



AUTOBAINES

3 lignes, 7 jours pour 35,70 \$
(1,70 \$ par ligne, par jour additionnel)

Pour cette offre spéciale, aucun changement ne peut être apporté au texte original en cours de publication. On peut annuler après la première parution, cependant la facturation s'établira obligatoirement pour le nombre de jours de parution demandé lors de la réservation. Payables avant publication.



• RÉSIDENTIEL •

ACHAT • VENTE • ÉCHANGE

Visites libres	100
Île de Montréal	101
Centre-ville	102
Vieux-Montréal	103
Laval, Rive-Nord	105
Rive-Sud	106
Banlieue ouest	107
Banlieue est	108
Laurentides, Lanaudière	109
Estrie, Cantons de l'Est	110
Extérieur de Montréal	111
Bord de l'eau	112
États-Unis, hors frontières	113
Temps partagé, échange	114
Condominiums, copropriétés	115
Maisons de campagne, domaines	116
Chalets	117
Maisons mobiles	118
Propriétés à échanger	119
Propriétés demandées	120
Fermes, terres	121
Terrains résidentiels	122
Prêts hyp. / résidentiel	123
Divers	129

• LOCATION •

Île de Montréal	131
Centre-ville	132
Vieux-Montréal	133
Logements à échanger	134
Laval, Rive-Nord	135
Rive-Sud	136
Banlieue ouest	137
Banlieue est	138
Laurentides, Lanaudière	139
Estrie, Cantons de l'Est	140
Extérieur de Montréal	141
États-Unis, hors frontières	143
Condominiums, copropriétés à louer	145
Maisons de campagne	146
Chalets à louer	147
Chambres, pensions	148
Propriétés à louer	149

Résidences pour aînés	150
Garages	152
On demande à louer	153
On demande à partager	154
Sous-location	155
Appartements meublés	156

• INDUSTRIEL •

ACHAT • VENTE • ÉCHANGE

Propriétés à revenus	160
Propriétés comm. / industrielles	162
Fermes, terres	168
Commerces	170
Copropriétés, espaces comm. / industriels	172
Terrains comm. / industriels	173

• LOCATION •

Espaces comm. / industriels à louer	180
Commerces à louer	182
Entrepôts à louer	184
Bureaux à louer	186
Magasins à louer	188
Divers	192



Audiovisuel, photographie	203
Instruments de musique	205
Meubles, électroménagers	206
Équipements, articles maison	207
Chauffage, climatisation	209
Vêtements, fourrure	210
Collections	211
Antiquités, œuvres d'art, bijoux	212
Livres	214
Informatique	217
Animaux	220
Perdu	221
Trouvé	222
Piscines	224
Bois de foyer	225
Bureau, téléphonie	228
Imprimerie, manufacturier	229
Machinerie, outils	231

Équipements commerciaux	232
Construction, rénovation, décoration	233
Marchandises diverses	235
On demande à acheter	236
Encans	237
Vente de garage, de charité	238
Marché aux puces	240
Entretien	250
Paysagistes, déneigement	256
Transport, déménagement	257
Gardiennes, gardiennage	259
Professionnels	260
Esthétique, coiffure	262
Traitement de textes, rédaction et traduction	264
Préparation de C.V.	265
Services divers	268
Soins thérapeutiques, massage, produits naturels	270

• COURS •

Cours

350

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

Services domestiques	334
Musiciens, artistes	337
Mannequins, modèles	339
Emplois divers	340
Emplois divers à temps partiel	342
Emplois demandés	343
Méthodes de recherche	348
d'emplois	348
Bénévolat	349

• COURS •

Cours

350

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

400

E6

Véhicules automobiles

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES



LAND ROVER 02, Range Rover 4.6 HSE, démo, 8000 km, 69 995 \$ en achat ou loc. 48 mois 875 \$ + t.v. 5 000\$ + taxes comptant, 16000km/an.

LAND ROVER 02, Discovery SE démo 8000 km, 46 195 \$ ou loc. 39 mois 875 \$ + t.v. 5 000\$ + taxes comptant, 5000 \$ + taxes, 16 000km/an (2 disp.).

LAND ROVER 02, Freelander S démo, 10 000 km, 33 500 \$, ou loc. 48 mois 3 99\$, 469 \$+ taxes, aucun comptant, 16 000 km/an (2 disp.).

LAND ROVER 94 Defender 90, 13 000 km, 49 900 \$.

LAND ROVER 74 série III, WB 88, 60 000 milles 24 900\$.

Range Rover 0.8% Discovery 2.9% Freelander 3.9%

LAND ROVER ST-LÉONARD (514) 722-3344

LAND ROVER Discovery II, 2001, 2 toits, Mags, tout équipé, 10 000 km. Faites une offre Honda de Laval 514-384-9444

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES

MAZDA MPV 97, 4x4, V6, noire, impeccable, 143 000 km, 10 500 \$, 450-224-8621.

7 pass, 64 000 km, bal. gar, 37 900 \$. 514-941-6865

MERCEDES ML 320, 99, vert, 60 000 km, bal. gar, 35 000 \$. Auto G. 514-711-4404

MERCEDES ML 320E 2001, 2 portes, 12 000 km, argent, 42 900 \$ ferme, 514-941-7859.

MERCURY Villager LS '94, V6, 149 000 km. Exc. état. Pneus d'hiver, anti-rouille. Métropoli-tain, 7200 \$. 450-625-5940

NISSAN Frontier SC 2001, 4x4, 4 ptes, 38 000 km, bal. gar., 24 900\$. 450-444-9645

NISSAN PATHFINDER 00-98 autman choc, 19 995\$ + Ville Marie Auto 589-7658

PATHFINDER SE 2001, noir, 23 500 km, aut., équipée ++, saul cuir, A1, 450-465-2605

PATHFINDER SE 99% et LE 2001 bas km, garantie, groupe 450-445-4526

COMPLEXE AUTO RIVE SUD

PLYMOUTH Grand Caravan 2000, a/c, tout équipé, 73000 km, + pneus hiver, attache, 16900\$. 514-484-9195.

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES

PLYMOUTH Voyager 99 Edi-tion, 99-01 Vitaro 4 ptes 13 995\$ et 99-01 Gr.Vitaro V6 14 995\$ et + 98-93 Sidekick 6 995\$ et + Ville Marie Auto 589-7555

SUZUKI Vitara 00 cabriolet, man, 67 000km, mags, 8 pneus, CD 15 700\$ 514-913-2627

SUZUKI Vitara 99, 4x4, décap, 2 ptes, 32 500 km, impeccable **Carrefour Subaru 450 625-1114**

TOYOTA Rav 4 1999 noir, man, 5 vit, 137 000km, 13 800\$. 514-774-7891

TOYOTA Rav4, 97, 98, 99, 2000, 2 et 4 portes, 4 ptes, 13 800\$. 514-774-7891

BROSSARD TOYOTA 450-445-0577 514-821-8504

TOYOTA RAV4 '98, rouge, 2 portes, 5 vit., DÉCAPOTABLE, comme neuve, balance garantie Toyota, spécial 13 900\$. Gilles Houle Toyota 514-640-5010

TOYOTA SIENNA 1998 CHOIX DE 2 CE-LE-GAR, CERTIFIÉS SUPER RPIR DEMANDEZ GILLES HOULE 514-640-5010

COMPLEXE AUTO RIVE SUD

SUZUKI 99-01 Vitaro 4 ptes 13 995\$ et 99-01 Gr.Vitaro V6 14 995\$ et + 98-93 Sidekick 6 995\$ et + Ville Marie Auto 589-7555

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES

TOYOTA Sienna 98, impeccable, 94 000 km, 18 000 \$. 514-350-8700 (3001) soir 450-462-0700.

TOYOTA Sienna CE 98-99 2 et 4 portes, tout équipé **BROSSARD TOYOTA 450-445-0577 514-821-8504**

TOYOTA Tacoma 98, club cab, 4x4, 4 cyl., man, 38 000 km, 16 500 \$. 450-689-4693

TRANS SPORT 95, 7 pass., 150 000 km, parfaite condition, fichier complet d'entretien disponible, tout équipé, 9500 \$, 514-943-2809, Rive-Nord.

TRANS SPORT 94 4 ptes, bleu 107 000 km, gar. GM, Hochelaga-Maisonneuve, 526-4471.

VENTURE 2000 allongé 4 ptes bourgoin, 43 000 km, Hochelaga-Maisonneuve, 526-4471.

VOLKS Eurovan 92 GL 5 vit., man., état A1, 37 000 km. Extra 9 500\$. 514-552-8785.

X-TERRA 2000, 78 000 km, 4 portes, tout équipé, 14 000\$. 514-695-4526

COMPLEXE AUTO RIVE SUD

TOYOTA MPV '91, 7 pass., 123 000 km, bleue quae, 3500 \$ 514-685-6805

MAZDA 323 90, man., 151 000 km., 1250 \$ 514-389-2558

MAZDA 323, 91, méc. A-1, pas de rouille (antirouille traitement annuel), 450-588-2916

MAZDA 626 Cronos '93, 195 000 km, entreprenu, méc. A-1, 4100 \$. 450-635-6223.

MAZDA 626, 97, 7 pass., 123 000 km, 1250 \$ 514-696-2160.

MAZDA MX-32, man., 4 cyl., 123 000 km, bleue quae, 3500 \$ 514-685-6805

MAZDA Precidia MX3 1993, man., 170 000 km, condition A-1, 4000 \$. 514-924-3463

MERCEDES 380 SEL 1993, pneus, freins silencieux neufs, 450-227-7322, 514-801-3515.

PONTIAC Grand Am 1995, 136 000 km, a/c, bon état, Dé-part, 4300 \$. 514-522-2112

SABLE 1991, anti-rouille, équipe-ment, exc. condition, 2500 \$ (514) 912-7362

SATURN SL 2, 136 v., 1994; A/c, 193 000 km, 160 000 km, 514-637-0145

TOYOTA Camry 91 aut., 4995\$ www.desautos.net 514-983-2999

TOYOTA Camry LE 90, aut., V6, air, 4 cyl., 155 000 km, 4700 \$. 514-384-8216 cfr

VOLKS Jetta Carat 92, 212 000 km, toit, 4324 4 ptes, rouge, 3500 \$. 514-575-1389

TOYOTA Camry LE 90, aut., V6, air, 4 cyl., 155 000 km, 4700 \$. 514-384-8216 cfr

VOLKS Jetta Carat 92, 212 000 km, toit, 4324 4 ptes, rouge, 3500 \$. 514-575-1389

TOYOTA Camry LE 90, aut., V6, air, 4 cyl., 155 000 km, 4700 \$. 514-384-8216 cfr

VOLKS Jetta Carat 92, 212 000 km, toit, 4324 4 ptes, rouge, 3500 \$. 514-575-1389

TOYOTA Camry LE 90, aut., V6, air, 4 cyl., 155 000 km, 4700 \$. 514-384-8216 cfr

VOLKS Jetta Carat 92, 212 000 km, toit, 4324 4 ptes, rouge, 3500 \$. 514-575-1389

TOYOTA Camry LE 90, aut., V6, air, 4 cyl., 155 000 km, 4700 \$. 514-384-8216 cfr

VOLKS Jetta Carat 92, 212 000 km, toit, 4324 4 ptes, rouge, 3500 \$. 514-575-1389

TOYOTA Camry LE 90, aut., V6, air, 4 cyl., 155 000 km, 4700 \$. 514-384-8216 cfr

VOLKS Jetta Carat 92, 212 000 km, toit, 4324 4 ptes, rouge, 3500 \$. 514-575-1389

TOYOTA Camry LE 90, aut., V6, air, 4 cyl., 155 000 km, 4700 \$. 514-384-8216 cfr

VOLKS Jetta Carat 92, 212 000 km, toit, 4324 4 ptes, rouge, 3500 \$. 514-575-1389

TOYOTA Camry LE 90, aut., V6, air, 4 cyl., 155 000 km, 4700 \$. 514-384-8216 cfr

VOLKS Jetta Carat 92, 212 000 km, toit, 4324 4 ptes, rouge, 3500 \$. 514-575-1389

TOYOTA Camry LE 90, aut., V6, air, 4 cyl., 155 000 km, 4700 \$. 514-384-8216 cfr

VOLKS Jetta Carat 92, 212 000 km, toit, 4324 4 ptes, rouge, 3500 \$. 514-575-1389

TOYOTA Camry LE 90, aut., V6, air, 4 cyl., 155 000 km, 4700 \$. 514-384-8216 cfr

VOLKS Jetta Carat 92, 212 000 km, toit, 4324 4 ptes, rouge, 3500 \$. 514-575-1389

TOYOTA Camry LE 90, aut., V6, air, 4 cyl., 155 000 km, 4700 \$. 514-384-8216 cfr

VOLKS Jetta Carat 92, 212 000 km, toit, 4324 4 ptes, rouge, 3500 \$. 514-575-1389

TOYOTA Camry LE 90, aut., V6, air, 4 cyl., 155 000 km, 4700 \$. 514-384-8216 cfr

VOLKS Jetta Carat 92, 212 000 km, toit, 4324 4 ptes, rouge, 3500 \$. 514-575-1389

TOYOTA Camry LE 90, aut., V6, air, 4 cyl., 155 000 km, 4700 \$. 514-384-8216 cfr

VOLKS Jetta Carat 92, 212 000 km, toit, 4324 4 ptes, rouge, 3500 \$. 514-575-1389

TOYOTA Camry LE 90, aut., V6, air, 4 cyl., 155 000 km, 4700 \$. 514-384-8216 cfr

VOLKS Jetta Carat 92, 212 000 km, toit, 4324 4 ptes, rouge, 3500 \$. 514-575-1389

TOYOTA Camry LE 90, aut., V6, air, 4 cyl., 155 000 km, 4700 \$. 514-384-8216 cfr

VOLKS Jetta Carat 92, 212 000 km, toit, 4324 4 ptes, rouge, 3500 \$. 514-575-1389

TOYOTA Camry LE 90, aut., V6, air, 4 cyl., 155 000 km, 4700 \$. 514-384-8216 cfr

VOLKS Jetta Carat 92, 212 000 km, toit, 4324 4 ptes, rouge, 3500 \$. 514-575-1389

TOYOTA Camry LE 90, aut., V6, air, 4 cyl., 155 000 km, 4700 \$. 514-384-8216 cfr

VOLKS Jetta Carat 92, 212 000 km, toit, 4324 4 ptes, rouge, 3500 \$. 514-575-1389

TOYOTA Camry LE 90, aut., V6, air, 4 cyl., 155 000 km, 4700 \$. 514-384-8216 cfr

VOLKS Jetta Carat 92, 212 000 km, toit, 4324 4 ptes, rouge, 3500 \$. 514-575-1389

TOYOTA Camry LE 90, aut., V6, air, 4 cyl., 155 000 km, 4700 \$. 514-384-8216 cfr

VOLKS Jetta Carat 92, 212 000 km, toit, 4324 4 ptes, rouge, 3500 \$. 514-575-1389

TOYOTA Camry LE 90, aut., V6, air, 4 cyl., 155 000 km, 4700 \$. 514-384-8216 cfr

VOLKS Jetta Carat 92, 212 000 km, toit, 4324 4 ptes, rouge, 3500 \$. 514-575-1389

TOYOTA Camry LE 90, aut., V6, air, 4 cyl., 155 000 km, 4700 \$. 514-384-8216 cfr

VOLKS Jetta Carat 92, 212 000 km, toit, 4324 4 ptes, rouge, 3500 \$. 514-575-1389

TOYOTA Camry LE 90, aut., V6, air, 4 cyl., 155 000 km, 4700 \$. 514-384-8216 cfr

VOLKS Jetta Carat 92, 212 000 km, toit, 4324 4 ptes, rouge, 3500 \$. 514-575-1389

TOYOTA Camry LE 90, aut., V6, air, 4 cyl., 155 000 km, 4700 \$. 514-384-8216 cfr

VOLKS Jetta Carat 92, 212 000 km, toit, 4324 4 ptes, rouge, 3500 \$. 514-575-1389

TOYOTA Camry LE 90, aut., V6, air, 4 cyl., 155 000 km, 4700 \$. 514-384-8216 cfr

VOLKS Jetta Carat 92, 212 000 km, toit, 4324 4 ptes, rouge, 3500 \$. 514-575-1389

TOYOTA Camry LE 90, aut., V6, air, 4 cyl., 155 000 km, 4700 \$. 514-384-8216 cfr

VOLKS Jetta Carat 92, 212 000 km, toit, 4324 4 ptes, rouge, 3500 \$. 514-575-1389

TOYOTA Camry LE 90, aut., V6, air, 4 cyl., 155 000 km, 4700 \$. 514-384-8216 cfr

VOLKS Jetta Carat 92, 212 000 km, toit, 4324 4 ptes, rouge, 3500 \$. 514-575-1389

TOYOTA Camry LE 90, aut., V6, air, 4 cyl., 155 000 km, 4700 \$. 514-384-8216 cfr

VOLKS Jetta Carat 92, 212 000 km, toit, 4324 4 ptes, rouge, 3500 \$. 514-575-1389

TOYOTA Camry LE 90, aut., V6, air, 4 cyl., 155 000 km, 4700 \$. 514-384-8216 cfr

VOLKS Jetta Carat 92, 212 000 km, toit, 4324 4 ptes, rouge, 3500 \$. 514-575-1389

TOYOTA Camry LE 90, aut., V6, air, 4 cyl., 155 000 km, 4700 \$. 514-384-8216 cfr

VOLKS Jetta Carat 92, 212 000 km, toit, 4324 4 ptes, rouge, 3500 \$. 514-575-1389

TOYOTA Camry LE 90, aut., V6, air, 4 cyl., 155 000 km, 4700 \$. 514-384-8216 cfr

VOLKS Jetta Carat 92, 212 000 km, toit, 4324 4 ptes, rouge, 3500 \$. 514-575-1389

TOYOTA Camry LE 90, aut., V6, air, 4 cyl., 155 000 km, 4700 \$. 514-384-8216 cfr

VOLKS Jetta Carat 92, 212 000 km, toit, 4324 4 ptes, rouge, 3500 \$. 514-575-1389

TOYOTA Camry LE 90, aut., V6, air, 4 cyl., 155 000 km, 4700 \$. 514-384-8216 cfr

VOLKS Jetta Carat 92, 212 000 km, toit, 4324 4 ptes, rouge, 3500 \$. 514-575-1389

TOYOTA Camry LE 90, aut., V6, air, 4 cyl., 155 000 km, 4700 \$. 514-384-8216 cfr

VOLKS Jetta Carat 92, 212 000 km, toit, 4324 4 ptes, rouge, 3500 \$. 514-575-1389

TOYOTA Camry LE 90, aut., V6, air, 4 cyl., 155 000 km, 4700 \$. 514-384-8216 cfr

VOLKS Jetta Carat 92, 212 000 km, toit, 4324 4 ptes, rouge, 3500 \$. 514-575-1389

TOYOTA Camry LE 90, aut., V6, air, 4 cyl., 155 000 km, 4700 \$. 514-384-8216 cfr

VOLKS Jetta Carat 92, 212 000 km, toit, 4324 4 ptes, rouge, 3500 \$. 514-575-1389

TOYOTA Camry LE 90, aut., V6, air, 4 cyl., 155 000 km, 4700 \$. 514-384-8216 cfr

VOLKS Jetta Carat 92, 212 000 km, toit, 4324 4 ptes, rouge, 3500 \$. 514-575-1389

TOYOTA Camry LE 90, aut., V6, air, 4 cyl., 155 000 km, 4700 \$. 514-384-8216 cfr

VOLKS Jetta Carat 92, 212 000 km, toit, 4324 4 ptes, rouge, 3500 \$. 514-575-1389

TOYOTA Camry LE 90, aut., V6, air, 4 cyl., 155 000 km, 4700 \$. 514-384-8216 cfr

VOLKS Jetta Carat 92, 212 000 km, toit, 4324 4 ptes, rouge, 3500 \$. 514-575-1389

TOYOTA Camry LE 90, aut., V6, air, 4 cyl., 155 000 km, 4700 \$. 514-384-8216 cfr

VOLKS Jetta Carat 92, 212 000 km, toit, 4324 4 ptes, rouge, 3500 \$. 514-575-1389

TOYOTA Camry LE 90, aut., V6, air, 4 cyl., 155 000 km, 4700 \$. 514-384-8216 cfr

VOLKS Jetta Carat 92, 212 000 km, toit, 4324 4 ptes, rouge, 3500 \$. 514-575-1389

TOYOTA Camry LE 90, aut., V6, air, 4 cyl., 155 000 km, 4700 \$. 514-384-8216 cfr

VOLKS Jetta Carat 92, 212 000 km, toit, 4324 4 ptes, rouge, 3500 \$. 514-575-1389

TOYOTA Camry LE 90, aut., V6, air, 4 cyl., 155 000 km, 4700 \$. 514-384-8216 cfr

VOLKS Jetta Carat 92, 212 000 km, toit, 4324 4 ptes, rouge, 3500 \$. 514-575-1389

TOYOTA Camry LE 90, aut., V6, air, 4 cyl., 155 000 km, 4700 \$. 514-384-8216 cfr

VOLKS Jetta Carat 92, 212 000 km, toit, 4324 4 ptes, rouge, 3500 \$. 514-575-1389

TOYOTA Camry LE 90, aut., V6, air, 4 cyl., 155 000 km, 4700 \$. 514-384-8216 cfr

VOLKS Jetta Carat 92, 212 000 km, toit, 4324 4 ptes, rouge, 3500 \$. 514-575-1389

TOYOTA Camry LE 90, aut., V6, air, 4 cyl., 155 000 km, 4700 \$. 514-384-8216 cfr

VOLKS Jetta Carat 92, 212 000 km, toit, 4324 4 ptes, rouge, 3500 \$. 514-575-1389

TOYOTA Camry LE 9



Décès, prières, remerciements

900 Petites annonces
www.capresse.ca**BOURBONNAIS, Suzanne
1933 - 2002**

À Montréal, le 13 mai 2002, à l'âge de 69 ans, entourée de ses proches et de ses amis, est décédée Mme Suzanne Bourbonnais (Bessette), épouse et mère adorée de Roger et Patrice. Fille de feu M. et Mme Lionel Bessette, Mme Bourbonnais laisse dans le deuil, outre son époux et son fils, son frère Gilles Bessette (Rollande) et sa fille Christine, ses belles-sœurs Carmen Bourbonnais (feu Bernard Clément) et feu Lucille Bourbonnais (feu Paul Léger) et de nombreux neveux et nièces.

Diplômée de la première génération des infirmières de l'Hôpital Maison-neuve-Rosemont (HMR), infirmière-chef dans cette institution pendant plus de 25 ans et actuelle présidente de l'Association des retraités de HMR, Mme Bourbonnais laisse dans le deuil de nombreux amis et collègues.

Mme Bourbonnais repose au
Complexe funéraire Urgel Bourgie
5650, ch. de la Côte-des-Neiges
Montréal
www.urgelbourg.com

Heures de visites: jeudi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, vendredi de 9 h à 10 h 30. Les funérailles auront lieu le vendredi 17 mai à 11 h en l'église Notre-Dame-des-Neiges, située au 5366, ch. de la Côte-des-Neiges et de là au crématorium du Cimetière Côte-des-Neiges.

Sincères remerciements au personnel du département d'oncologie et au personnel du 8e AB de HMR. La famille remercie tout spécialement Mmes Isabelle Paquin et Suzanne Ricard, amies et consœurs de graduation, pour les soins apportés dans ses derniers moments. Des fleurs ou des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

DEHOUX, Raymonde**1922 - 2002**

À Montréal, le 14 mai 2002, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme Raymonde Dehoux. Elle laisse dans le deuil sa fille Thérèse Tardieu, sa sœur Germaine, un grand nombre de neveux et nièces, ainsi que beaucoup de parents et amis. Au lieu de fleurs des dons aux oeuvres du Père Lionel Dehoux seraient appréciés. La famille recevra les condoléances au :

Complexe funéraire Urgel Bourgie
5650 Côte-des-Neiges
www.urgelbourg.com

Les funérailles auront lieu le samedi 18 mai 2002 à 11 h, en l'église Sainte-Odile, 4545 De Salaberry, Mtl. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Heures des visites: vendredi 18 à 21:30 h.

**DOYON, Roland****1920 - 2002**

À Montréal, le 14 mai 2002, à l'âge de 82 ans, est décédé paisiblement M. Roland Doyon, époux de feu Léda Doyon née Labonté. Il laisse dans le deuil son fils André Doyon (Carmen Pierluisi), ses filles Myra (feu Gilles Gauvreau) et Paule, sa petite-fille Léda, ses sœurs Marguerite et Pauline Doyon, son frère Paul Doyon (Louella), sa belle-sœur Thérèse Dion (feu Jean-Luc Doyon), son beau-frère Raymond Labonté (Aline Roy), ainsi que de nombreux nièces, neveu et amis. La famille recevra les condoléances à la

Salle du Collège de St-Damien
75, rue Gérard
St-Damien de Bellechasse, G0R 2Y0
(418) 789-2143

le jeudi 16 mai de 19 à 21 h, ainsi que le vendredi 17 mai de 9 à 11 h. Les funérailles auront lieu le 17 mai à 11 h, à l'église de St-Damien. L'enterrement des cendres aura lieu le 18 mai à 11 h, au cimetière de St-Damien.

**DROUIN, Georges****1921 - 2002**

Au C.H.S.L.D. Centre Lafèche, du Centre Mauricie, le 5 mai 2002, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Georges Drouin, retraité de General Motors Canada, époux de feu Monique Aytotte, demeurant à Grand-Mère, autrefois de St-Eustache.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la
Coopérative funéraire Jean Carboneau
1250, 6e Avenue, Grand-Mère

Heures d'accueil samedi jour des funérailles à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 18 mai, à 11 h, en l'église St-Jean-Baptiste de Grand-Mère. L'inhumation aura lieu au cimetière de St-Eustache à compter de 16 h 30.

Le défunt laisse dans le deuil ses fils: André (Luce Rivard), Jacques (Micheline Delorme); ses petits-enfants: Sébastien (Julie), Carl-Etienne, Catherine, Virginie et Roxanne; son frère Germain (Yvonne Brouillette); sa sœur Gisèle (Martial Aytotte) ainsi que ses beaux-frères Normand Aytotte (Jeannine Tremblay), Gustave Aytotte (Fleuriette Flageole) ainsi que plusieurs neveux et nièces. Veuillez compenser l'envoi de fleurs, par des dons à la Fondation du C.H.S.L.D., Centre Lafèche du Centre Mauricie. Pour renseignements: (819) 538-8555. Fax (819) 537-8829

DUBÉ, Lionel

À Verdun, le 13 mai 2002, à l'âge de 73 ans, est décédé Lionel Dubé, époux de Thérèse Michel-Dubé. Il laisse dans le deuil ses 11 enfants, 24 petits-enfants, 1 arrière-petit-enfant, et d'autres parents. La famille recevra les condoléances au

Alfred Dallaire
4500 Avenue Verdun, à Verdun
jeudi 16 mai, de 14 à 17 h, et de 19 à 22 h.

DUROCHER, Léopold**1912 - 2002**

À Montréal, le 13 mai 2002, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Léopold Durocher, époux de Gilberte Couture. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Lise (André Quiniou), Francine, trois petits-enfants: Alain (France Marchand), Olivier, Julien, son arrière-petit-fils Thomas, beaux-frères, belles-sœurs ainsi que plusieurs autres parents et amis. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire St-François d'Assise
Urgel Bourgie
6700, Beaubien Est, Montréal
www.urgelbourg.com

Les funérailles auront lieu le samedi 18 mai à 11 h, en l'église St-Fabien et de là au cimetière Repos St-François d'Assise. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation des maladies du cœur du Québec seraient appréciés. Heures des visites: vendredi de 19 à 22 h, samedi à compter de 9 h 30.

**ETHIER, monsieur Wilfrid, p.s.s.**

À Montréal, le 8 mai 2002, à l'âge de 96 ans, est décédé monsieur Wilfrid Ethier, prêtre de Saint-Sulpice, fils de Jean-Baptiste Ethier et de Denise Hamelin décédés. Né à Sainte-Victoire de Saint-Hyacinthe le 8 octobre 1905, il complète ses études classiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe et il étudie la théologie au Grand Séminaire de Montréal.

Ordonné prêtre à Saint-Hyacinthe en 1931, il est nommé professeur au Collège André-Grasset. Admis dans la Compagnie de Saint-Sulpice en 1933 après une année de "Solitude" à Issy-les-Moulineaux, il obtient en 1935 une licence en philosophie à l'Angelicum de Rome. Par la suite, il remplit la charge de vicaire à la paroisse Saint-Jacques jusqu'en 1939 alors qu'il devient professeur au Collège André-Grasset, poste qu'il occupe jusqu'en 1943.

En 1941, il complète un doctorat en philosophie à l'Université de Montréal, puis, à compter de 1942, il poursuit des études en psychologie à Harvard et en orientation à l'Université Laval. Il fonde en 1943 l'Institut canadien d'orientation professionnelle qu'il dirige jusqu'en 1973. De 1944 à 1964, il publie plusieurs ouvrages sur la psychologie de l'adolescence et sur l'orientation professionnelle. Il collabore également au périodique "L'Orientation professionnelle".

À compter de 1965, il travaille en pastorale à la Chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, puis à la Maison mère des Petites Filles de Saint-Joseph. Il prend sa retraite au Séminaire de Saint-Sulpice en 1986. Les funérailles auront lieu le vendredi 17 mai 2002, à 10 h, à la Chapelle Notre-Dame-du-Sacré-Coeur de la basilique Notre-Dame-de-Montréal avec la participation du Centre funéraire Côte-des-Neiges. L'inhumation se fera dans la crypte du Grand Séminaire de Montréal.

FAUVEL, Suzanne**1942 - 2002**

À Montréal, le 9 mai 2002, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Suzanne Fauvel. Elle laisse dans le deuil ses sœurs et frères Armande, Jeannine (feu Roland Hardy), Lucienne (feu Jean-Paul Richard), Rolande, Jean-Claude (Edith Lapalme), Louise (Ermis Tutino) et Gaston (Danielle Bourguin), ses belles-sœurs Marie, Di, Tomaso (feu Marcel), Rachel Paichaud (feu André) et Carole Lamontagne (feu Jacques), son beau-frère Raymond Bernier (feu Thérèse), neveux et nièces, parents et ami(e)s. La famille accueillera parents et ami(e)s au

Complexe funéraire Magnus Poirier inc.
10300, boul. Pie-IX, Montréal-Nord
Une réunion de prières aura lieu à la chapelle, le samedi 18 mai à 11 h 30 et de là au Crématorium Magnus Poirier inc. Au lieu des fleurs, des dons à la Fondation Diane Hébert seraient appréciés. Heures de visites: le samedi 18 mai de 10 à 11 h 30.

FORGET, Réjean**1932 - 2002**

De Dorval, le 15 mai 2002, à l'âge de 70 ans, est décédé Réjean Forget, époux de Raymonde Pothier, père bien-aimé de Martin et de Marie-Josée et grand-papa de Justine. Il laisse son frère Gilles (Pauline), ses sœurs Jeanine, Lucille, Denise (Armand), Suzanne et son beau-frère Gaston Pothier (Suzanne), ses belles-sœurs Fleurette et Estelle ainsi que de nombreux neveux et nièces, cousins, cousines et beaucoup d'amis.

Direction Lakeshore Cardinal inc.
tél: 514-631-1511, téléc. 514-631-1516

Les funérailles auront lieu en l'église Ste-Jeanne-de-Chartal, 1 rue de l'Eglise, Pointe-Claire, le samedi 18 mai à 14 h. Au lieu de fleurs, la famille apprécierait des dons à la Fondation de cardiologie du Centre hospitalier de Lachine. La famille recevra les condoléances à l'église dès 13 h 30.

HOULE, Roland**1912 - 2002**

Au CHSLD Vigji (Brossard), le 15 mai 2002, à l'âge de 90 ans, est décédé Roland Houle, policier retraité de la Ville de Montréal, époux de feu Hélène Boyer. Il laisse dans le deuil sa fille Suzanne (Raymond Daoust), ses deux petites-filles Amélie et Geneviève, sa sœur Lucienne ainsi qu'autres parents et amis. Remerciements au personnel du CHSLD Vigji, U.P. 3ième, pour leur dévouement. Un don à la Société d'Alzheimer serait apprécié. Les funérailles, en présence des cendres, seront célébrées le vendredi 17 mai à 13 h 30 en l'église Notre-Dame du Sacré-Coeur, 5811, Auteuil à Brossard.

Direction funéraire La Maison Darche
info@maisondarche.com

JOHNSON, George

Paisiblement, le 13 mai 2002, entouré des siens, s'est éteint George Johnson, à l'âge de 81 ans. C'est avec tristesse qu'il a laissé derrière lui sa chère épouse Cécile Perreault et ses enfants bien-aimés Diane (Gordon Finlayson), Lynda (Mark), Joanne (James Barnett) ainsi que ses petits-enfants chéris Jonathan, Matthew, Alison, Richard, Nathaniel, Jordan, Danielle et Michael. Il laisse également son frère Richard (Amelia), ses sœurs Virginia (feu Peter Gillis) et Shirley (Gerry Tobin), ses belles-sœurs et ses beaux-frères ainsi que de nombreux neveux, nièces et amis.

Sincères remerciements au Dr Chang et Dr Bunea ainsi qu'au personnel dévoué et attentif, infirmières, aides soignants et préposés aux bénéficiaires de l'Hôpital général juif pour leur gentillesse et leur compassion, ainsi qu'à sa soignante Hazel. Merci spécial à Dudley, Jean et Demi pour leur présence et leur amour.

Exposé au

Centre funéraire Côte-des-Neiges
4525, Côte-des-Neiges, Montréal
(514) 342-8000

le jeudi 16 mai de 15 à 17 h et de 19 à 21 h et le vendredi 17 mai de 10 à 11 h. Service funèbre le vendredi 17 mai à 11 h en la chapelle du Centre funéraire. Des dons à la Fondation des maladies du cœur ou à la Société pour la recherche sur l'arthrite seraient appréciés.

**LAPENSÉE, Léontine, s.p.****en religion: S. Jean-Dominique**

À la Maison mère des Soeurs de la Providence de Montréal, le 14 mai 2002, à l'âge de 89 ans, est décédée Soeur Léontine Lapensée, fille de feu Évangéliste Lapensée et de Malvina Ranger. Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil son frère Alex, des trois demi-frères: Roland, Omer, Robert, ainsi que des neveux et nièces, parents et ami(e)s. La défunte sera exposée le 15 mai à 14 h à la

Maison mère des Soeurs de la Providence
5655, rue de Salaberry
Montréal (Qc), H4J 1J5

Célébration de la Parole le 15 mai à 19 h 45. Les funérailles auront lieu à la chapelle le 16 mai à 14 h. Inhumation au cimetière Repos St-François d'Assise, 6893 rue Sherbrooke Est, Montréal.

LAPOINTE, Renaude**Sénateur (1971-1987)****et Présidente du Sénat (1974-1979)**

Le vendredi 10 mai 2002, à l'âge de 90 ans, est décédée à Ottawa, l'honorable Renaude Lapointe. Elle laisse dans le deuil sa belle-sœur, Claire (feu Dr Christian Lapointe), ses neveux et nièces, Claude, Christiane (Roland Bernier), Richard ainsi que Lise Tremblay. Elle était également la sœur de feu Carol (feu Simone Plante) et la tante de feu Danielle.

Née à Disraeli, Québec, où elle fit son cours primaire, elle compléta ses études à Stanstead et à l'Université Laval. Elle était également diplômée en musique du Dominion College of Music.

Journaliste renommée, elle travailla au journal Le Soleil de Québec, au Nouveau Journal et à La Presse de Montréal. En 1965, elle fut choisie journaliste de l'année. Elle fut déléguée du Canada aux 25e, 26e et 27e sessions de l'Assemblée générale des Nations-Unies à New York. Elle fut membre du Cercle des femmes journalistes et du Club du midi, membre du conseil d'administration de l'UNICEF et de la Fondation canadienne contre la faim, membre de l'Association parlementaire canadienne pour le fédéralisme mondial, de l'Association parlementaire de l'OTAN, de l'Union interparlementaire, de l'Association parlementaire du Commonwealth, de l'Association internationale des parlementaires de langue française et du Groupe interparlementaire Canada/États-Unis. Le 10 novembre 1971, elle fit son entrée au Sénat et en fut la présidente du 12 septembre 1974 au 5 octobre 1979. Assemblée au Conseil privé le 30 novembre 1979, elle fut nommée Compagnon de l'Ordre du Canada en 1989.

La famille désire remercier le personnel infirmier et les médecins de la Villa Marguerite du Centre Elizabeth Bruyère d'Ottawa pour la qualité des soins prodigués ainsi que toutes les accompagnatrices spécialisées Stella et Suzie. La famille remercie également Lise Tremblay qui a veillé à son bien-être avec amitié, affection et attention et l'a soutenue jusqu'à la fin.

Les funérailles auront lieu le mercredi 22 mai 2002, à 12 h, en l'église Sacré-Coeur, 591 rue Cumberland, Ottawa.

Les témoignages de sympathie peuvent se traduire par des dons à la Fondation du Service de santé SCO, 43 rue Bruyère, Ottawa, K1N 5C8.

Maison funéraire Kelly
(613) 235-6712

LAROCQUE, Lucien**1924 - 2002**

Au C.H.U.S. Hôtel-Dieu, le 14 mai 2002, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Lucien Larocque, époux de Laurette Bernier, demeurant à Sherbrooke.

Le service religieux sera célébré le jeudi 16 mai à 14 h en l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, 1131 Desgagné, Sherbrooke (coin Desgagné et Ontario), suivra l'inhumation des cendres à Montréal à une date ultérieure.

La famille vous accueillera au sous-sol de l'église, après les funérailles, pour recevoir les condoléances des parents et amis.

Funérailles sous la direction de la

Résidence Funéraire Steve L. Elkas inc.
Sherbrooke, Québec, tél.: 819-565-1155

Outre son épouse, M. Larocque laisse dans le deuil sa fille Suzanne (Louis Dubois), ses petits-enfants Frédéric et Véronique ainsi que ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation des maladies du cœur seraient appréciés.

**LÈVESQUE, M. Robert**

À Saint-Jérôme, le 13 mai 2002, est décédé M. Robert Lèvesque, époux de feu Blanche Gagnon, demeurant autrefois à Saint-Georges de Champlain.

Les funérailles auront lieu le samedi 18 mai à 11 h en l'église Saint-Georges de Champlain (en Mauricie). L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.

M. Lèvesque laisse dans le deuil sa fille France (Claude Gélinas), ses trois petits-fils adorés: Mikael, Charles-Antoine et Justin; ses sœurs et frères: Rachelle (Gérard Rouleau), Réjeanne (Georges Lizotte), Rhéa (Jacques Lizotte), Raymond (Lise Lecavallier) et Rosaire (Noreen Cameron), de nombreux neveux, nièces et ami(e)s.

Des dons à la Fondation des maladies du cœur du Québec seraient grandement appréciés. La direction des funérailles a été confiée au

Complexe funéraire Pellerin
363, 106e Avenue
Saint-Georges de Champlain
Rengneignement: (819) 538-3388
Téléphone: (819) 538-0110
Courriel: c.f.pellerin@qc.aira.com

NORMAND DIONNE, Marthe**1917 - 2002**

À Cité de la Santé, le 14 mai 2002, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Marthe Normand Dionne. Elle laisse dans le deuil ses enfants et petits-enfants, ses sœurs ainsi que plusieurs autres parents et amis. La famille recevra les condoléances au

complexe funéraire Urgel Bourgie
1856 boul. des Laurentides
A Vimont, Laval

Les funérailles auront lieu le samedi 18 mai 2002 à 14 h en l'église St-Elzéar, situé au 16 boul. St-Elzéar à Vimont, Laval et de là au cimetière Jardins Urgel Bourgie, Laval, 2500 av. des Perron à Auteuil. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Heures des visites: samedi le 18 mai de 12 à 14 h.

**ORJIKH, Boris**
Ingénieur retraité de SNC Lavalin**1934 - 2002**

À Longueuil, paisiblement à son domicile, est décédé Boris Orjikh, ingénieur retraité de SNC Lavalin. Il laisse dans le deuil son épouse Alba Montenegro, ses enfants Boris, Igor (Colette), Pablo et Anuika, ses petites-filles Karine et Ariane et une nombreuse famille au Chili de même que plusieurs amis au Québec et au Chili. Les funérailles seront célébrées vendredi le 17 mai 2002 à 15 h en la co-cathédrale St-Antoine, angle Chemin Chambly et St-Charles, Longueuil.

Direction
La Maison Darche

QUELLETTE (Harbec), Marie-Anne

Au centre hospitalier de Granby, le 14 mai 2002, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Marie-Anne Harbec, épouse de feu Maurice Ouellette, autrefois de Farnham. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Carmen (Louis Bazinet), Jean-Louis (Lyne Duval), ses petits-enfants: Isabelle et Claude Bazinet, Gabrielle et William Ouellette, ses frères et sœurs: Antoinette, Brigitte, Bernadette, Laurette, feu Cécile, Léa, Gertrude, Jean-Marie, Henri, Constance, ainsi que leurs conjoints(es), ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces et autres parents et amis. Selon ses volontés, Mme Ouellette ne sera pas exposée.

Sous la direction des salons funéraires:

F & J.M. Desourdy inc.
205, Principale Est, Farnham
Tél.: 450-293-4474; Téléc.: 450-293-8525
fjmdesourdy@qc.aira.com

Membre C.T.Q.
Les funérailles auront lieu le samedi 18 mai à 14 h, en l'église St-Romuald, suivies de l'inhumation au cimetière de Farnham. A noter que la famille sera présente à l'église à compter de 13 h 15 pour recevoir les témoignages de sympathie des parents et amis.

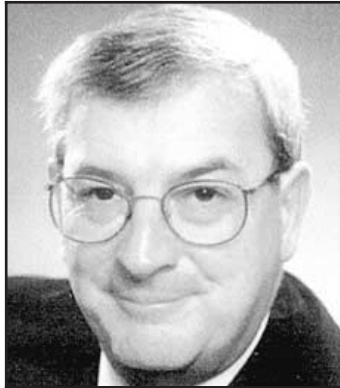
RACICOT, Maurice

À Lachine, le 9 mai 2002, est survenu le décès de M. Maurice Racicot, époux de Mme Yvette Leblanc. Il laisse dans le deuil ses filles Michèle et Danielle ainsi que ses petits-enfants et son arrière-petite-fille, ses sœurs Rita Snider et Jacqueline Pépin, ses frères Raymond et Jean (Micheline), son beau-frère et sa belle-sœur Aimé et Cécile Leclair. La famille recevra les condoléances à l'église Ste-Françoise Romaine (1850 St-Antoine, Lachine) samedi le 18 mai 2002 à 12 h.

RENAUD (GENDRON), Simone**1911 - 2002**

À l'Hôpital du Sacré-Coeur, le 14 mai 2002, à l'âge de 90 ans, est décédée Simone Gendron, épouse de feu Gaspard Renaud. Elle laisse dans le deuil sa sœur Jacqueline (Pierre Leduc), sa belle-sœur Jeannette Léonard, ses beaux-frères Paul Eybail et Thomas Bergeron, ainsi que de plusieurs neveux et nièces. La famille recevra les condoléances directement à l'église Notre-Dame-de-Grâce, 5333 ouest Notre-Dame-de-Grâce dès 10h30, samedi le 18 mai 2002. Les funérailles auront lieu samedi le 18 mai 2002 à 11 h, en l'église Notre-Dame-de-Grâce et de là au cimetière Repos St-François d'Assise. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Direction Urgel Bourgie
www.urgelbourg.com

**ROBERT, Jean-François**

À Phuket en Thaïlande, le 20 avril 2002, à l'âge de 51 ans, est décédé subitement monsieur Jean-François Robert, ancien P.D.G. du Groupe Lactel, fils de feu monsieur Orens Robert et de dame Mariette Lapointe. Selon ses volontés, il a été confié à la maison funéraire

Lépine Cloutier Ltée
Le service religieux sera célébré samedi, le 18 mai 2002 à 14h, en l'église St-Charles Garnier, 1215 Chanoine-Morel, Sillery, Québec (coin boul. Laurier) et l'inhumation se fera au cimetière Notre-Dame de Belmont. La famille recevra les condoléances à l'église une heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, outre sa mère, ses frères: Gilles Robert et Louis Robert (Mireille Hamel); ses nièces: Alexandra, Vanessa, Sabrina (sa filleule) et Audrey Robert; Emmanuelle, sa fille Eve-Marie (Jean-François Lessard); son neveu Jonathan et Elsa Robert, Rina, Luc et Eric McGuire; ses tantes: Marcelle, Thérèse et Françoise Lapointe (Paul Croteau) et Noëlla Robert ainsi que plusieurs cousins, cousines et de nombreux ami(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par offrande de messes ou par un don à la fondation des Maladies du Cœur du Québec

1248 ch. Ste-Foy, bur. #101
Québec Qc G1S 2M5. tél: 418-682-6387
La direction des funérailles a été confiée à la maison funéraire:
Lépine Cloutier Ltée
975 Marguerite-Bourgeois Québec
Pour renseignements 418-529-3371
téléphone: 418-529-9506
courriel: lc@lepinecloutier.com
Site Web: www.lepinecloutier.com
Membre de la Corporation
des Thanatologues du Québec

SAVOY MORIN, Lucie**1908 - 2002**

À Montréal, le 14 mai 2002, à l'âge de 94 ans, est décédée madame Lucie Morin, épouse de Paul Savoy décédé à Dieppe en 1942. Elle laisse dans le deuil ses nièces et neveux: Georges Savoy, Prew Savoy, Guy Savoy, John Savoy, Gilles Bergevin, Pierre Morin, André Morin, Louise Forget Roy, Andrée Morin, John Munro, ainsi qu'autres parents et amis. Une célébration de la Parole en présence des cendres aura lieu le samedi 18 mai à 11 h, en la chapelle du

Complexe funéraire LeSieur & Frère
95, boul. Saint-Luc, à St-Luc

La famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie. Des dons à la Fondation Savoy seraient appréciés.

TARDIF, Jean-Pierre**1952 - 2002**

À St-Eustache, le 14 mai 2002, à l'âge de 50 ans, est décédé monsieur Jean-Pierre Tardif, époux de madame Francine Danis. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Eric (Caroline) et Marie-Claude (Steve), son premier petit-enfant à venir, ses parents Marcel Tardif et Gabrielle "Gaby" Jobin, ses frères et sœurs Micheline Blouin (Réal), Sylvie Tardif (Denis) et Marc Tardif, ses beaux-parents Gérard Danis et Pierrette Desjardins, ses beaux-frères et belles-sœurs Yves Danis (Josée) et Jean-Luc Danis ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. La famille recevra les condoléances au

Mausolée St-Martin (édifice arrière)
Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.
2159, boul. St-Martin E., Duvernay, Laval
le samedi 18 mai dès 12 h 30. Une liturgie de la Parole sera célébrée en la chapelle du mausolée cette même journée, à 13 h, suivie de l'inhumation. La famille tient à remercier Sercan pour l'aide apportée. Veuillez compenser l'envoi de fleurs par des dons, par l'entremise de la famille, à l'organisme Sercan.

VALLIÈRES, Jean**1918 - 2002**

Le 14 mai 2002, s'est éteint à l'hôpital de Saint-Eustache Jean Vallières, comptable. Il laisse dans le deuil ses deux fils, Michel et Marc-Gabriel, leurs conjoints Nicole Beauchamp et Jocelyne Trudeau, ses deux petits-fils Nicolas et Guillaume, et de nombreux parents et amis. Le service funèbre aura lieu à la paroisse de la Visitation, 1847 boul. Gouin Est, Montréal, le 17 mai 2002 à 14 h. Suivi de l'inhumation au cimetière Notre-Dame-des-Neiges.

Direction Salons funéraires Guay inc.
146 St-Louis, St-Eustache

Prière d'envoyer vos dons à la Fondation de l'Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal.

**V**

